

récurrence, la mise en charge du ponceau serait inférieure à 0,5 m pour un ponceau inséré de 1050 mm de diamètre.

Au ponceau 33, il est recommandé de surveiller le problème de sédimentation.

Au ponceau 36, un avis géotechnique est recommandé pour évaluer s'il serait possible de continuer l'insertion en mettant le ponceau en charge pour un événement de 100 ans. Pour cette récurrence, la mise en charge du ponceau serait inférieure à 0,5 m pour un ponceau inséré de 1050 mm de diamètre.

Au ponceau 41, il est recommandé d'effectuer une inspection par caméra vidéo pour évaluer l'état de l'intérieur de la conduite.

Au ponceau 44, une nouvelle inspection sera requise suite au nettoyage du ponceau. Au besoin, la fiche de ponceau devra être mise à jour suite au nettoyage, selon les nouvelles observations.

Au ponceau 45, un avis géotechnique est recommandé pour évaluer s'il serait possible de réaliser une insertion en mettant le ponceau en charge pour un événement de 100 ans. Pour cette récurrence, la mise en charge du ponceau serait d'environ 1,3 m pour un ponceau inséré de 900 mm de diamètre.

Au ponceau 47, il est recommandé de surveiller l'évolution de la sédimentation à cet endroit.

Au ponceau 48, l'avis géotechnique au Tableau 4 identifie un risque d'instabilité faible et recommande une étude géotechnique pour une mise en charge entre 0,5 m et 1 m. Il est possible qu'une étude géotechnique ne soit pas requise pour une mise en charge de 0,8 m.

Au ponceau 55, l'avis géotechnique au Tableau 4 recommande une étude géotechnique. Cependant, un citoyen rencontré lors des relevés de terrain a mentionné que l'eau s'exfiltre au travers du remblai rocheux lors d'importantes précipitations. Avant de procéder à une étude géotechnique, il serait donc recommandé de valider que l'écoulement à cet emplacement se fait bel et bien au travers du remblai et de façon adéquate par percolation interstitielle.

Au ponceau 58, un avis géotechnique est recommandé, et possiblement aussi une étude géotechnique, afin d'éviter le remplacement complet du ponceau.